

Avec qui commerce Henri Rochat-Golay en 1937

L'homme est de taille. Il a noué des relations commerciales un peu partout dans le canton et sur les alpages. Ces deux listes précieuses, révèlent quels sont ses fournisseurs en 1937, juste avant la guerre.

Ils sont nombreux.

Peut-on penser que ce chiffre puisse fluctuer, c'est-à-dire que de temps à autre des fournisseurs, pour une raison ou une autre, se rebiffent, et ne souhaitent plus livrer à un acheteur que l'on connaît pourtant depuis des décennies ? C'est possible. On sait que ces barons du fromage n'étaient pas des enfants de cœur, et qu'ils préféraient plutôt tirer le plateau où étaient empilés les fromages pour la pesée contre en haut avec leur canne, pour le cas où ils en aient eu une, que de s'appuyer par inadvertance dessus ! Mais comment auraient-ils pu le faire, puisqu'il convenait non seulement de surveiller la pesée, c'est-à-dire de jeter un œil aigu sur le ma, mais aussi de veiller à ce qu'il ne soit pas positionné trop loin sur la barre. C'était ce qu'on appelle le bon poids. On en tenait compte pour la perte de poids que les fromages accuseraient lors du transport du chalet à la maison. Et ce bon poids était plus facilement de deux kilos que du kilo.

Et c'est ainsi que les barons du fromage, ils amassaient leur petite fortune.

Quant à ces pesées, il convient de retrouver un homme qui y a assisté – le soussigné aussi, mais en laiterie, et il en parlera en temps voulu ! -, Samuel Rochat dit Mumu, ancien greffe municipal de la commune du Lieu. On l'écoute :

La pesée des fromages

Une des journées les plus importantes de l'année, de la saison d'alpage en tout cas, c'était la pesée des fromages à la fin septembre.

C'était le père Henri Rochat-Golay, baron du fromage au Pont qui était l'acheteur (on l'appelait Rochat-Golay tout court). Homme corpulent, la soixantaine, il n'était guère marcheur. Pour se rendre à la Muratte, il fallait alors atteler le cheval, mettre un banc sur le char à échelles où prenait place le marchand de fromages. Cette affaire irritait passablement le grand-père Sami qui trouvait que Rochat-Golay « pouvait quand même bien marcher un bout ».

Arrivés au chalet, on plaçait la bascule, on sortait les tabliers de toile pendant que Rochat-Golay parcourait la cave, tâtant les fromages, les tapotant, prélevant une sonde ici et là.

Commençait alors la pesée. Cinq pièces à la fois, apportées par Millet, Gaston, Jean, Samuel. Souvent, le marchand qui tenait la bascule, voyant le levier décoller à peine, repoussait le ma, non pas d'un, mais de deux kilos, sous les récriminations bienveillantes¹ du père Jules qui protestait en patois :

¹ Bienveillantes n'est assurément pas le mot approprié !

- I doit y avoi un dopé (il doit y avoir un de plus).

Mais la pesée se faisait dans la bonne humeur et on terminait par les quatre heures avec le « casa » après avoir chargé les fromages dans le char à échelles, protégés qu'ils étaient par des « fleuriers » (draps de serpillière).

Avant son départ, Rochat-Golay s'approchait de Gaston, le fromageur, et lui glissait discrètement quelques pièces de monnaie en guise de bonne-main².

		AM/RM.	
Situation des caves au 23 ^e octobre 1937.			
PONT. *****			
été:	Mont-la-Ville	6	Ia.
	Charbonnières	36	II fr 10.-
	"	34	Ia.
	Bas des Bioux	20	Ia.
	Orient	50	Ia.
	Coche	60	Ia.
	Muratte	43	Ia.
	" ;;;	14	II fr 10.-
		263	
<u>LAUCANNE:</u>			
hiver:	Cullayes	1	3/4 Ia.
	Grancy	118	Ia.
	Gollion	62	Ia.
été :	Dompierre	10	Ia.
	Vuisternens	12	Ia.
	Cotterd	21	Ia.
	Mont-la-Ville	114	Ia.
	Orny	90	Ia.
	Juriens	100	Ia.
	La Praz	294	Ia.
	Maix-Rochat	10	Ia.
	" "	35	II fr 10.-
	Bassine	54	II fr 10.-
	Grand-Mollard	100	II fr 30.-
	Pré de Joux	170	Ia.
	Grand-Brelingard	60	Ia.
	Trois-Chalets	50	Ia.
	Croisettes	50	II fr 15.-
		1581	
<u>GENEVE:</u>			
Hiver:	Vuarrenge	60	Ia.
	Moiry	54	Ia.
	Croy	25	3/4 Ia.
été :	Moiry	85	Ia.
	L'Isle	62	Ia.
	Vuarrenge	176	
		460	
EN LAITERIE:	été: Croy	23	3/4 Ia.
	Total des pièces	2332	124 36 130

² Samuel Rochat, Jules de l'Épine, tome premier, Editions du Haut-du-Village, 1997, pp. 43-44.

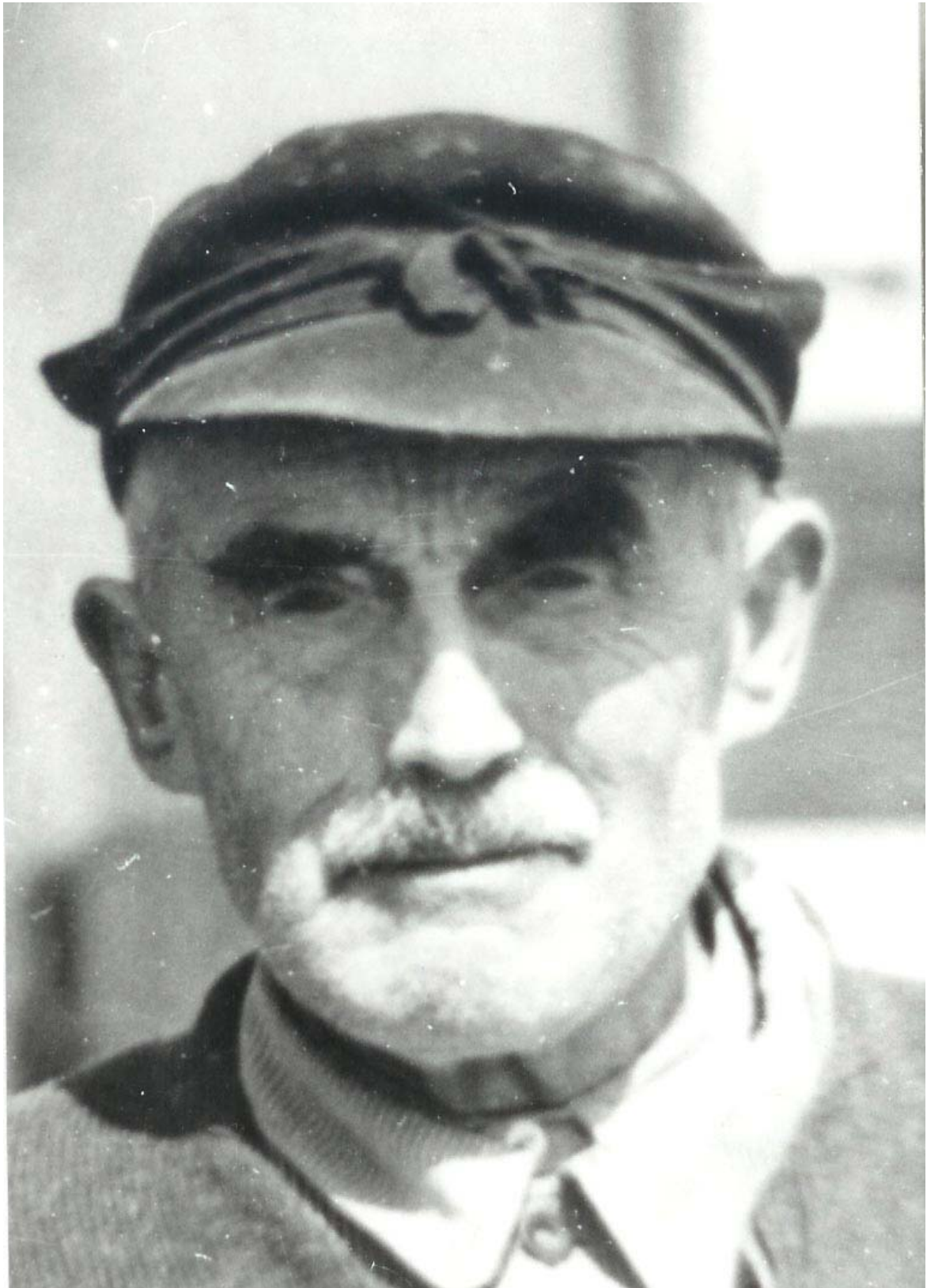
LISTE DES CONTRATS E T E 1937.

			Réserve locale pour l'année
26	La Coche	90 pièces	250.--
38	Cotterd	600	2000.--
22	Orient	210	4000.--
12	Chavannes	180	2000.--
17	Gollion	340	3500.--
37	Grand Brelingard	110 à 115	150.--
27	Pré de l'Haut	130 à 140	200.--
30	Le Couchant	140	120.--
23	MMDx - Rochat	120	400.--
2	Chevilly	450	3200.--
5	Juriens	218	3000.--
6	Moiry	260	2800.--
7	Orny	330	5000.--
24	Alens	200	1200.-- 10
11	Mont-la-Ville	400	2500.--
8	l'Isle	330	5000.--
16	Bonvillars	100	3500.--
14	Vuarrengel	550	1500.--
13	La Praz	250	2000.--
32	Pré de Joux	200	300.--
29	Grand Mollard	100	100.--
31	Esserts (Lyon)	190	200.--
	Morges	720	35000.--
35	Troix-Chalets	170	300.--
4	Grancy	700	3000.--
3	Charbonnières	145	1500.-- 120
34	Muratte	100	100.--
15	Croy	190	1500.--
19	Bas des Bioux	90	1500.--
25	Bassine	180	300.--
10	Amburnex	148	500.--

Les deux protagonistes essentiels



Henri Rochat-Golay en 1937



Jules Rochat, au début des années cinquante.